



- FORUM : OMS
- QUESTION : L'IA, un outil pour améliorer les systèmes de santé ?
- SOUMIS PAR : Iran

*Rappelant* les objectifs de développement durable des Nations Unies, en particulier les objectifs de l'Organisation Mondiale de la Santé visant à assurer une bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge,

*Conscient* des avancées technologiques récentes dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) et de leur potentiel à transformer les systèmes de santé,

*Soulignant* l'importance de l'utilisation éthique et responsable de l'IA dans les systèmes de santé afin d'éviter les discriminations, les biais algorithmiques et la violation de la confidentialité des données,

*Notant* avec préoccupation les disparités entre les pays en termes d'accès aux technologies de l'IA et le risque d'aggraver les inégalités en matière de santé,

*Rappelant* les résolutions antérieures de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) concernant la transformation numérique des systèmes de santé,

*Encourageant* la coopération internationale pour développer des solutions d'IA adaptées aux besoins spécifiques des différentes régions du monde,

*Rappelant* l'importance de la formation des professionnels de santé à l'utilisation des outils d'IA afin d'assurer une intégration efficace et sécurisée dans les pratiques médicales.

- 1) *Recommande* aux États membres d'intégrer l'IA dans leurs stratégies nationales de santé pour améliorer l'efficacité des soins et optimiser la gestion des ressources médicales ;

- 2) *Encourage* la mise en place de cadres réglementaires et éthiques pour l'utilisation de l'IA dans la santé, en veillant à protéger les droits des patients et à prévenir toute utilisation abusive des données médicales ;
- 3) *Invite* l'OMS à coordonner des initiatives de coopération internationale pour faciliter l'accès aux technologies d'IA, en particulier pour les pays en développement ;
- 4) *Soutient* le développement de formations et de programmes d'éducation, dans le pays, visant à renforcer les compétences des professionnels de santé en matière d'IA ;
- 5) *Exhorte* les institutions de recherche à développer des solutions d'IA adaptées aux contextes locaux et à promouvoir l'innovation technologique au service de la santé publique;
- 6) *Encourage* le financement de projets d'IA dans le domaine de la santé par des partenariats public- privés afin d'accélérer leur mise en œuvre et d'assurer leur viabilité à long terme ;
- 7) *Demande* aux États membres d'évaluer régulièrement l'impact de l'IA sur leurs systèmes de santé et de partager leurs bonnes pratiques au sein des instances internationales ;